



anef
Loire Affiliée à la
Fédération Anef
Notre mission, l'entraide

PROJET ASSOCIATIF

2025 / 2030





PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030 POUR QUOI FAIRE ?

NOTRE PROJET ASSOCIATIF : UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE

Un projet associatif n'est pas un document obligatoire mais nous en voulons un !

Nous n'avons pas fait appel à un cabinet extérieur.

Nous avons construit une démarche participative. Ainsi, notre projet est l'affaire de tous : les personnes accompagnées, les professionnels, les administrateurs, les partenaires, les financeurs...

Notre projet associatif sera un document connu, reconnu, qui fait référence pour tous.

Notre projet associatif doit nous guider.

Il donne du sens commun.

Il nous aide à penser, à construire collectivement.

C'est aussi l'occasion d'affirmer qui nous sommes, d'où nous venons, ce que nous voulons et où nous voulons aller.

**DIRE QUI NOUS
SOMMES ET OÙ
NOUS VOULONS
ALLER**

NOTRE PROJET DANS UN CADRE DONNÉ

Nous évoluons dans le cadre de la république française. Nous respectons les valeurs portées par sa devise « Liberté, égalité, fraternité » mais aussi ses principes d'organisation laïcs.

Et respectons la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, la Convention de Genève sur le droit d'asile...

Nous agissons aussi dans le cadre des Lois qui concernent notre secteur d'activité comme la loi de 2002-2 ou encore la loi taquet sur la protection de l'enfance.

Ce cadre qui est parfois malmené y compris par ceux qui devraient en être les garants. Nous y sommes attachés : il garantit que nous pouvons choisir et mener notre projet.

Nous adhérons aux valeurs affirmées dans la charte de la Fédération ANEF dont nous sommes membres.

Nous partageons la conviction que la personne tend à sa pleine humanité en devenant un acteur conscient et responsable de sa propre vie.

Elle régresse en humanité lorsqu'elle traite l'autre et elle-même comme des objets.

**HERITIERS D'UNE
HISTOIRE ET
D'ENGAGEMENTS
FORTS**



PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030

LA MÉTHODOLOGIE

UNE INSTANCE DE SUIVI ET UN CALENDRIER ANNUEL

- Février 2024 : premier forum ouvert à destination des administrateurs. Leur mission a été de définir le calendrier de travail ainsi que les grands axes de la démarche. Il a également validé la Création d'un Comité de Pilotage et de suivi de la démarche de ré écriture, composé de représentants du Conseil d'Administration, de salariés et de personnes accompagnées.
- Notre Association a fait un choix fort : ne pas confier la réécriture de son projet à un cabinet spécialisé, comme elle l'avait fait pour le précédent, mais d'en assumer pleinement les différentes phases.

Une présentation publique du document finalisé lors des vœux associatifs en janvier 2025.

UNE MÉTHODOLOGIE AXÉE SUR LE PRINCIPE DE LA PARTICIPATION

- Un autre choix s'est imposé ensuite : impliquer le plus largement possible les différentes parties prenantes : Le Conseil d'Administration, l'ensemble des salariés, mais aussi les personnes accompagnées et les partenaires.

Travailler ensemble afin de faire de cet outil, un véritable référentiel commun.

- Déclinaison, tout au long du premier semestre 2024, de la démarche de participation auprès des salariés de l'ANEF par la mise en place de forums ouverts transversaux, sur l'ensemble des sites de l'association.



- En parallèle, des invitations à participer à des "cafés croissants du projet associatif" sont lancées aux personnes accompagnées afin de leur permettre, lors d'échanges plus informels, de s'exprimer également.





PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030

HISTOIRE



Un chemin tracé il y a plus de 70 ans



Dès 1949, Marguerite-Marie Michelin, de retour de déportation où elle a fait l'expérience de l'entraide entre femmes, souhaite venir en aide aux personnes en difficulté. Se mettent en place, à son initiative, des lieux de soutien à Paris et en province.



En 1952, le réseau se constitue en association loi 1901, et devient l'ANEF : **« Association Nationale d'Entraide Féminine »** dont le siège est situé à Paris.

Pour venir en aide aux femmes accueillies, sont progressivement créés dix établissements, appelés sections, répartis sur le territoire national. Ces établissements sont animés par des bénévoles, peu à peu relayés par des professionnels de l'action sociale.



En 1968, l'ANEF est reconnue d'Utilité Publique. Elle modifie ses statuts en 1976 pour élargir son accueil aux hommes.

Elle prend alors le nom « d'Association Nationale d'Entraide », dite ANEF.



Au cours des années, fidèle à l'inspiration de sa fondatrice, l'association prend de nouvelles initiatives pour répondre à l'évolution des métiers du secteur social.



A Roanne, l'ANEF reprend une structure filiale créée en 1997 (EURL AJIRE), spécialisée dans l'insertion par l'économie.



En 2003, les deux sections de la Loire, créées en 1962 à Saint Etienne et 1969 à Roanne, fusionnent pour devenir l'ANEF Loire.



Le 15 juin 2006 L'Assemblée Générale de l'ANEF (au niveau national), a décidé de préparer l'autonomie juridique de ses sections et de transférer à des associations ANEF locales, leurs missions, leurs patrimoines et leurs personnels, sous condition que ces associations nouvelles adhèrent à la Fédération ANEF dont les statuts seront déposés le 31 décembre

C'est ainsi qu'à partir du **15 octobre 2007** l'ANEF Loire accède à son autonomie.



En novembre 2011, La Maison d'Enfants du MOLLARD, située à Rive de Gier, intègre l'ANEF Loire et en mai 2016, ce sont deux services (Le Foyer Dombasle et Unité Jeunes Majeurs - UJM) de l'ARC EN CIEL, à GENILAC qui rejoignent l'association.

L'ANEF Loire déploie aujourd'hui son action sur l'ensemble du département, dans le champ de la protection de l'enfance et de la jeunesse, ainsi que dans celui de l'insertion d'adultes en difficulté.

Forte de ses 230 salariés environ et toujours porteuse des valeurs militantes et des engagements qui constituent ses racines, l'ANEF se fait un devoir de développer ses activités au plus près des réalités et besoins du terrain.

L'Association reste à taille humaine et cela lui permet de s'assurer de la pleine mise en œuvre de ses valeurs dans chacune des actions menées pour et AVEC les personnes accompagnées.



PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030
NOS VALEURS PARTAGÉES
AVEC LA FÉDÉRATION ANEF



**LE RESPECT DÛ À
TOUTE PERSONNE**

Respect de la dignité absolue de toute personne quelles que soient les différences d'origine culturelle, culturelle, confessionnelle, sociale ou ethnique, de sexe, de statut. Ceci implique que nos actions soient fondées sur l'accueil de différence, l'écoute, la compréhension, le dialogue, la confidentialité.

**LA RECONNAISSANCE
D'UN POTENTIEL
D'ÉVOLUTION EN CHACUN**

Nous refusons la résignation devant les déterminismes et reconnaissons en toute personne un être en devenir, capable de choix raisonnés et assumés, apte à rencontrer les autres. Ceci implique que nos actions fassent appel aux dispositions de chacun à la réflexion, à l'effort, à l'initiative, à la responsabilité.

**LA SOLIDARITÉ ENTRE
LES PERSONNES AU
SEIN DE LA SOCIÉTÉ**

Nous savons que toute personne est un être social, qui ne peut s'accomplir que dans la vie relationnelle. Ceci implique que nos actions mettent en œuvre l'entraide, la solidarité, l'échange, l'exigence de justice, la prise en compte des droits et des devoirs de chacun au sein de la collectivité.

**LA GÉNÉRATION DE
LIENS ET DE
PARTAGES**

Réunir, faire coopérer, mutualiser, s'entraider, fédérer, informer, dégager du sens et anticiper.



PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030 FACE AUX ENJEUX

S'ASSOCIER :

UNE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE ET CITOYENNE



Nous mesurons l'intérêt vivifiant d'un modèle coopératif : associons les salariés, les personnes accompagnées, les administrateurs qui choisissent en connaissance notre association.

Nous impulserons des actions qui permettent une meilleure interconnaissance pour construire et innover.

Nous voulons donner une place à l'ANEF Loire aux militants, bénévoles, volontaires comme co-décisionnaires.

MAITRISER :

NOTRE PROJET



Un des grands enjeux auquel notre association doit faire face est de déterminer qui maîtrise son projet. Soutenue par des financements publics du Conseil départemental, de l'Etat et de la Métropole mais pas seulement !

Nous devons mobiliser des moyens humains et financiers qui nous ouvrent une marge de liberté. La création d'un Fonds de dotation ANEF y participe !

Notre engagement ne peut être limité aux injonctions des pouvoirs publics. Nous sommes prêts à prendre le risque du délit de solidarité.

Et sous forme de clin d'œil : est-ce que l'ANEF aurait existé si Marguerite-Marie MICHELIN avait attendu qu'un appel à projet soit lancé ? L'histoire de l'ANEF et ses origines ont leur importance et nous porte.

ASSOCIATION :

GESTIONNAIRE ET MILITANTE



Notre projet doit dire où nous mettons le curseur entre ces deux hypothèses. Et ce dans une vision dynamique.

Actualisé et adapté à notre temps et à notre environnement, notre projet associatif doit être à la fois un document de référence qui permet de nous repérer et un outil qui nous permet de nous situer lorsque le contexte et les contingences évoluent.

Cette posture dynamique peut susciter l'inquiétude face aux aléas du chemin à parcourir, aux inconnues que nous réserve l'avenir.

Elle constitue cependant la condition indispensable pour poursuivre, dans la durée, l'action entreprise il y a plus de 70 ans par les fondateurs de l'association. Défi à relever !



PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030

CE QUE NOUS VOULONS

Nos dix engagements pour les 5 ans à venir ... Des actions pour les mettre en œuvre et des indicateurs pour en évaluer la réussite

1

ACCUEILLIR DE FAÇON ADAPTÉE ET CHALEUREUSE

- Offrir un accueil chaleureux dans des locaux adaptés. Faire preuve d'écoute et de disponibilité
- Evaluer régulièrement le niveau de satisfaction des personnes accueillies ou accompagnées sur ces éléments

2

COOPÉRER DANS LE PARTAGE ET L'ENTRAIDE

- Développer la transversalité de nos actions et alimenter le principe de coopération : mise en place régulière d'évènements fédérateurs, développement de la pair-aidance, du bénévolat...
- Développer des initiatives favorisant l'ouverture, les rencontres et la participation de tous, aux niveaux local, national et international

3

ÉVOLUER ET ÉVALUER

- Travailler ensemble pour innover
- Poursuivre la structuration de sa Démarche Qualité en restant dans un souci d'amélioration continue de la qualité des accompagnements et du fonctionnement de nos services et établissements

4

SOUTENIR UNE GOUVERNANCE GESTIONNAIRE ET MILITANTE

- Favoriser l'intégration et la formation des administrateurs afin qu'ils soutiennent nos actions au plus près des réalités vécues sur le terrain

5

DÉVELOPPER L'AUTODETERMINATION

- Favoriser le pouvoir d'agir des bénéficiaires, dans leurs projets mais aussi dans leur participation au fonctionnement de notre Association
- Développer les espaces et outils d'expression



PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030

CE QUE NOUS VOULONS

Nos dix engagements pour les 5 ans à venir ... Des actions pour les mettre en œuvre et des indicateurs pour en évaluer la réussite

6

AMÉLIORER LES RELATIONS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Offrir un véritable temps d'accueil aux nouveaux salariés
- Travailler à l'amélioration continue de la qualité de vie au travail
- Accroître les actions de prévention des risques professionnels

7

DÉLÉGUER : UNE ORGANISATION CONNUE ET RECONNUE

- Avoir un Document Unique de Délégation actualisé
- Communiquer sur les places et rôles de chacun à travers un organigramme lisible

8

RENFORCER LA RECONNAISSANCE LOCALE ET TERRITORIALE

- Par une adaptation de nos actions et de notre organisation adaptée aux besoins repérés.
- Des interventions efficaces et une recherche des synergies locales mobilisables

9

COMMUNIQUER DE FAÇON QUALITATIVE

- Chargée de soutenir l'Association pour mieux transmettre en interne et en externe, une équipe Communication a été créée.
- Refondre et alimenter notre site interne; éditer régulièrement le, "bulletin de l'ANEF LOIRE"; développer ou créer de nouveaux outils et canaux de communication...

10

S'ENGAGER AUPRÈS DES FÉDÉRATIONS COOPÉRATIVES

- Pour une action citoyenne, notre Association est partie prenante de la Fédération Nationale ANEF au sein de laquelle des actions mutualisées sont développées, mais aussi d'autres fédérations de notre secteur.
- Coopérer sur des thématiques et des préoccupations communes pour faire évoluer la société

"ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN"





PROJET ASSOCIATIF 2025 / 2030 UNE ORGANISATION AU SERVICE DE NOS ACTIONS

L'ANEF LOIRE c'est : **1 Conseil d'Administration, 230 salariés, 12 services, 12 dispositifs, 8 établissements et plus de 2500 personnes accompagnées par an.**

Un Siège Social composé de la Direction Générale et des fonctions supports à l'activité de nos services et établissements

Ces derniers s'organisent en **pôles**, autour d'activités dédiées à la **Protection de l'Enfance**, à la **Prévention Spécialisée**, à l'**Accueil des mineurs étrangers**, à l'**Accès au logement**, aux **dispositifs dédiés à la jeunesse**.

L'ANEF c'est aussi un **Fonds de dotation** qui, par la recherche de mécènes, permet que des projets innovants et au plus près des besoins de nos publics voient le jour

L'innovation des pratiques, la mobilisation des ressources, la participation de tous sont aussi portées par un **pôle des services transverses**.



DES DOCUMENTS QUI FONT RÉFÉRENCE :



Un organigramme
actualisé et connu
de tous



Un plan
d'amélioration
continu



Un agenda
prévisionnel

UN COMITÉ DE SUIVI DU PROJET ASSOCIATIF

Le Comité de pilotage pour la réécriture du projet associatif sera décliné en un Comité de suivi.

Celui-ci s'engagera à une "clause de revoyure" biannuelle afin :

- D'évaluer l'avancée et la réalisation concrète des actions liées à nos engagements
- De mettre à jour régulièrement le présent document

**Une évaluation globale du projet amendé sera engagée en 2029
afin de préparer notre projet associatif
2030 - 2035**





LES AXES STRATÉGIQUES

UN PLAN D'ACTION DEDIE AU POUVOIR D'AGIR

1

Nos organisations de travail doivent faire place à la participation de tous : des lieux d'expression, des journées d'intégration, des conseils à la vie sociale... pour être au plus près des attentes et des besoins, pour ajuster les pratiques, pour expérimenter et mieux innover.

QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

2

Un travail en profondeur sur les risques professionnels est enclenché. La question du bien-être au travail est essentielle dans des métiers parfois sous tensions. La politique qualité, hygiène, sécurité et environnement doit être évaluée et efficiente.

COMMUNICATION ET COOPERATION

3

Une équipe COM' dédiée à une meilleure transmission des informations en interne comme en externe et une valorisation de nos activités et nos projets. Des outils de communication et de coopération aussi avec la Fédération ANEF pour faire vivre nos engagements mutuels.

DEVELOPPEMENT DURABLE

4

Nos activités, nos déplacements, nos conditions de travail doivent intégrer les enjeux de développement durable. Les trois piliers du RSE (responsabilité sociétale des entreprises) seront diagnostiqués et les préconisations réalisées.

DEVELOPPEMENT RAISONNÉ ET AJUSTÉ

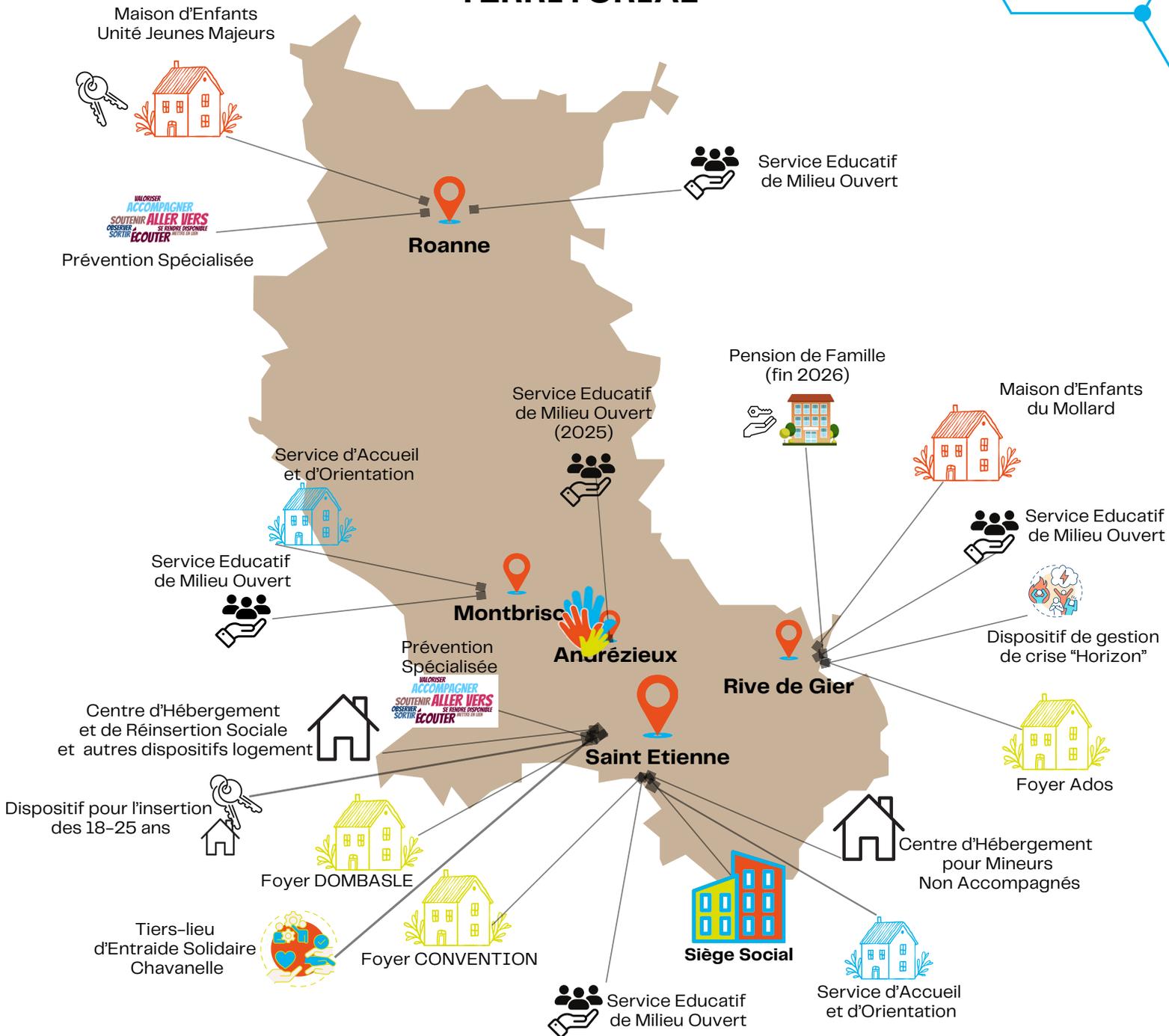
5

La politique des grands projets doit prendre en considération les besoins repérés sur le terrain. Nous devons évaluer, valider et démontrer l'opportunité. Poursuite et développement de la Maison Relais, du Tiers Lieu d'entraide solidaire, des dispositifs d'inclusion des jeunes.

Des équipes projets transversales pour partager l'expérience, impulser des expérimentations et innover les pratiques et les services de demain sur des thématiques prioritaires : prévention des radicalisations violentes, médiation culturelle, lutte contre la prostitution des mineurs, prévention des addictions, sport et santé, médiation par l'animal, petite enfance, interculturalité, médiation familiale...

Des partenariats renforcés avec l'université de SAINT ETIENNE et avec l'école nationale des travailleurs sociaux pour transmettre nos savoirs et anticiper le recrutement. Lien aussi avec les laboratoires de recherche pour impulser des recherches actions.

NOTRE ANCRAGE TERRITORIAL



Siège Social : 3 Rue Charles REBOUR, 42100 Saint Etienne

04.77.34.43.45

www.anefloire.fr

Retrouvez nous sur LinkedIn : Association ANEF Loire

**Pour nous
soutenir :**



Fonds de dotation ANEF

fondsdedotation@anefloire.fr

Avec l'ANEF Loire, redonnons une place à chacun et chacune